

Au secours, les cosaques ! (Aisne, début 1814)

Avec les Huns d'Attila, les Normands du IX^e siècle, les Anglais de la guerre de Cent Ans, les Impériaux de la guerre de Trente Ans, puis, plus tard, les Prussiens de 1870 ou les « Boches » de 1914, les cosaques de la campagne de France de 1814 font partie des envahisseurs de notre sol, dont la seule évocation suscite encore l'épouvante. Même si l'on en parle peu, la brève et funeste intrusion de ces hommes des steppes à la fin de l'Empire semble avoir fortement marqué notre département.

Les traces et témoignages à leur sujet, restés disséminés au tréfonds de la mémoire collective de nos villes et villages, sont encore peu connus du public. L'étude qui suit ne peut donc être que l'esquisse d'une enquête quasi-policière passablement atypique sur leurs traces, car ils ont disparu de chez nous aussi vite qu'ils étaient venus, dans un nuage de poussière et de fureur !

Qui sont les cosaques ?

Leur entrée dans l'Histoire se situe vers le XV^e siècle, sous la forme de populations de Russie du sud réfractaires aux impôts et au service militaire, refusant également toute discipline et toute autorité. Organisés militairement par eux-mêmes sous la conduite d'un « ataman », ils vivent de pillages sur les régions qu'ils traversent, s'implantent sur le Don, la Volga, l'Ukraine, la Sibérie par des villes fortifiées et finissent par constituer une protection avancée de Moscou contre les Tatars et les Turcs.

Au XVII^e siècle, ils s'allient aux Polonais, créent la Petite-Russie orthodoxe, puis acceptent, au moins partiellement, l'autorité de la tsarine Catherine II, avant que leur ardeur guerrière, toujours difficile à contrôler, se mette au service de l'armée russe lors de l'intrusion de la Grande Armée de Napoléon en 1812. Le tsar Alexandre 1^{er} en possède alors, semble-t-il, plus de cent mille.

Lorsque s'engage la campagne de France fin décembre 1813, les régiments cosaques (un régiment comporte en moyenne de trois cents à cinq cents cavaliers) sont répartis – c'est une particularité à souligner – comme supplétifs dans plusieurs armées alliées qui convergent vers notre sol :

– le général autrichien Schwarzenberg commande l'armée de Bohême (200 000 hommes avec les réserves). Il a sous ses ordres le 6^e corps russe régulier de Wittgenstein (environ 21 000 hommes), qui inclut 5 régiments

- de cosaques (1500 cavaliers). Mais il dispose aussi dans sa réserve de 3000 cosaques du Don, sous les ordres de l'ataman comte Platov¹.
- le Feldmarschall Blücher commande l'armée de Silésie (47000 hommes). Sous ses ordres, le baron von Sacken commande un corps russe régulier de 27000 hommes, dont 8 régiments de cosaques (environ 2000 cavaliers, venus d'Ukraine et de Saint-Petersbourg). Détail important: certains d'entre eux appartiennent au peuple kalmouk, ce qui signifie que leur visage est de type mongol. Leur apparition dans nos villages évoquera immédiatement le retour des hordes asiatiques d'Attila, près de quatorze siècles plus tôt !
 - un autre corps russe régulier, commandé par Langeron, n'entre en France qu'en février. Il est fort de 34000 hommes, dont 10 régiments cosaques d'Ukraine (soit 3300 cavaliers).
 - l'armée du Nord, que commande Bernadotte (75000 hommes) inclut le corps russe de Winzingerode (36000 hommes) qui va occuper Soissons. Officiellement, ce corps ne comporte pas d'unité cosaque, mais des bandes incontrôlées de ces soldats le précèdent et l'accompagnent dans sa progression.

Au total, ce sont donc environ dix mille cavaliers cosaques qui s'approchent du cœur de l'Empire début 1814. Et si la surprise dans nos campagnes promet d'être grande, l'empereur, lui, est bien conscient que ces adversaires-là, s'ils ne sont pas les plus dangereux militairement, joueront certainement un rôle déterminant dans le nouveau conflit qui s'engage. Recevant le 1^{er} janvier le Corps législatif, peu enclin à soutenir de nouvelles dépenses, il lui déclare: «On ne peut m'attaquer sans attaquer la nation. Est-ce bien le moment de me faire des remontrances quand deux cent mille cosaques franchissent nos frontières ?»²...

Une fonction avouée de «désarmement moral»

Equipés seulement d'une lance et d'un sabre court, c'est-à-dire d'armes blanches, mais montés sur de petits chevaux nerveux et résistants qu'ils manœuvrent à merveille, les cosaques peuvent faire figure de soldats «à l'ancienne», face à l'artillerie de campagne, aux armes à feu, aux cuirasses même des cavaleries européennes. Ils pourraient donc être considérés comme de simples renforts, faciles à culbuter, mais ils disposent en fait de plusieurs atouts majeurs :

- leur extrême mobilité, due à la parfaite maîtrise de leurs montures: ils sont donc toujours susceptibles d'apparaître là où on ne les attend pas,
- leur intrépidité légendaire, couplée avec un réflexe d'agressivité extrême, acquis depuis des siècles à travers les plaines russes,

1. Très populaire depuis 1812 parmi ses hommes, pour avoir promis la main de sa fille et une forte dot à celui qui s'emparerait de Napoléon, mort ou vif! (cité par Yvan Breheret, *Les Cosaques*, Paris, Balland, 1972, p. 158)

2 .Citation rapportée par Abel Hugo, *Histoire de l'Empereur Napoléon*, Paris, Perrotin, 1833, p. 435.

- leur indiscipline bien connue : ils sont dangereux et imprévisibles, car ils reconnaissent généralement peu l'autorité de leurs officiers,
- leur dissémination à travers les différentes armées alliées : le risque de les rencontrer est permanent,
- et surtout, ils sont précédés, avant même leur arrivée, par une réputation de férocité impitoyable. Ceux qui ne les connaissent pas les appellent des « brigands », mais la population (des villes comme des campagnes) en a terriblement peur. Les récits qui courent sur leur comportement transforment très vite cette peur en terreur, puis en panique !³

Tous nos historiens de cette période (Henri Houssaye, Louis Madelin, Edouard Fleury...) insistent sur ce point : les Français exposés à leur visite sont glacés d'inquiétude. Madelin rapporte ainsi que la ville d'Epinal, dans les Vosges, victime de cet affolement, s'est rendue sans combattre face à une escouade d'une cinquantaine de cavaliers cosaques ! Leur action est donc, peut-on dire, paralysante !

Constat surprenant, les Parisiens se sentent peu concernés au début de la campagne et tournent cette peur en dérision... tout en commençant à enfourir leurs économies ! Par moquerie, le théâtre du Vaudeville joue une pièce de Désaugiers, *L'honnête cosaque*, qui tourne en ridicule la prétendue discipline des troupes alliées !⁴ Mais l'empereur lui-même, qui les a vus et subis lors de sa campagne de Russie en 1812, prend cette dimension très au sérieux, déclarant à son secrétaire Mollien dès le début de janvier : « Si les cosaques viennent à Paris, il n'y aura plus ni empereur ni Empire »⁵.

Ainsi, à côté de leur valeur militaire tout à fait médiocre, au moins selon les critères du moment, les cosaques sont les maîtres de l'action psychologique, du désarmement moral. Ils le savent et ne vont pas manquer d'alimenter cette panique par des exactions en tous genres, essentiellement à l'égard des civils, dont ils n'ont pas grand' chose à craindre.

Brûler une ferme, rôtir un bébé sur le gril, déshabiller les notables en plein hiver, violer une nonne, enfumer les paysans réfugiés dans les carrières, livrer un vieillard au knout pour qu'il livre ses économies, ce ne sont certes pas des exploits militaires, mais un comportement délibéré qui affaiblit le moral de la population. Cette tactique qu'ils ont rôdée en Russie pendant plusieurs siècles, ils la savent terriblement efficace. Et c'est dans la fuite que les civils concernés n'ont plus qu'à chercher leur salut. Le cri « les Cousaques » (prononciation de l'époque) signifie donc « Sauve qui peut ! »... C'est ce qui va se passer en France, en particulier dans nos campagnes de l'Aisne, tout le long de février et mars...

3. Yvan Breheret, *op.cit.*, p. 171.

4. Henri Houssaye, 1814. *La Campagne de France*, Paris, Perrin, 1888, p. 41.

5. Cité par Louis Madelin (*Le Consulat et l'Empire 1809-1815*, Paris, Hachette, 1938, p. 51) et par Pierre Miquel, *La Campagne de France de Napoléon, ou les éclairs du génie*, Etrepilly, C. de Bartillat, 1991, p. 51.



Attaque d'une ferme par les cosaques. Gravure du XIX^e siècle. Collection particulière.

Première mission des cosaques : terroriser les civils !

Laissant de côté les péripéties proprement militaires des armées françaises et alliées entre janvier et mars, limitons-nous à regarder quelques épisodes plus spécifiquement liés à ces fameux cosaques. Ainsi peut-on apprêter au plus près cette terreur exercée sur les esprits, même les plus braves.

A La Rothière, près de Troyes, Napoléon subit le 29 janvier un échec relatif, au cours duquel il tombe, à Vallentigny, sur quelques cosaques isolés : il faut l'intervention personnelle de Gourgaud, son ordonnance, pour le sauver.⁶ La voie de Paris est ouverte à Blücher. A cette nouvelle, les Parisiens s'affolent d'un seul coup, la Bourse s'effondre et dans les faubourgs, le moindre cheval au galop fait crier : « Les cosaques arrivent, fermez les boutiques ! »⁷.

6. *Mémorial de Sainte-Hélène*, 25 décembre 1815 : « Après le combat de Brienne, en rentrant le soir à son quartier général, triste et méditatif, l'Empereur se trouva chargé inopinément par des cosaques qui avaient passé sur les derrières de l'armée. Il en repoussa un de la main et se vit contraint de tirer son épée pour sa défense personnelle. Plusieurs de ces cosaques furent tués à ses côtés. » A la suite de cet épisode, le futur général Gourgaud reçut de l'empereur une épée d'honneur.

7. A. Houssaye, *op. cit.*, p. 35-36.

Quelques jours plus tard, les victoires de Champaubert et de Montmirail (ou de Marchais-en-Brie, aux limites de l'Aisne) anéantissent la moitié de la cavalerie régulière russe de Sacken, mais les cosaques eux-mêmes n'y sont pas engagés. Des milliers de prisonniers russes et prussiens, pris à Blücher, sont alors envoyés à Paris pour défiler sur les boulevards, un spectacle que l'empereur juge propre à ranimer le moral des Parisiens. A leur passage, la foule, assurent les témoins, ne crie qu'une chose : « A bas les cosaques ! »⁸. Au même moment, la présentation à l'impératrice de dix drapeaux pris à l'ennemi (dont cinq russes) finit de redonner confiance à la capitale⁹. Mais elle ignore encore l'évolution militaire dans le nord de notre département...

En effet, les lanciers russes réguliers de Winzingerode (armée du Nord) progressent vigoureusement, précédés par des cosaques irréguliers : deux cents d'entre eux suffisent à prendre possession de Reims le 6 février, cinquante autres occupent Vervins, puis Marle le 10 février, quelques-uns se présentent devant Laon le lendemain, ce qui déclenche le jour même l'évacuation urgente de notre préfecture ! Il est vrai que la cité-forteresse est occupée dès le lendemain, sans combat, par les lanciers du prince russe Lapoukine... Des événements certes peu glorieux qui confirmiront que la cavalerie est bien la reine des batailles, mais aussi que de petites unités cosaques détiennent le pouvoir de faire tomber des citadelles et de faire trembler l'Empire lui-même !...

Ce même Winzingerode, en franchissant la frontière peu de jours auparavant, a proclamé publiquement « aux habitants de la France : les Princes alliés veulent la paix et entrent en amis dans vos villes et vos villages... Recevez amicalement nos soldats : ils ne vous demanderont que de la nourriture... A toute heure, je suis prêt à punir les individus de mon armée qui oseraient maltraiter un Français ou le piller... Que chaque habitant reste dans sa demeure : nous ne faisons la guerre qu'aux soldats de Napoléon. Mais que le ciel vous préserve de vous joindre à eux, car toute la population serait alors abandonnée à la vengeance des cosaques ! »¹⁰. Un texte révélateur, qui sait manier la carotte et le bâton : le rôle officiel dévolu aux escadrons cosaques est bien celui d'« épouvantail ».

A travers le nord et l'est de la France, les armées alliées exigent des réquisitions folles et autorisent, en cas de refus, le pillage direct. L'Aisne doit ainsi livrer sans délai 6000 chevaux, 7000 bêtes à cornes, 40 000 moutons ... Mais ce n'est rien encore.

A partir de février et encouragés par un hiver très rigoureux, Russes, Autrichiens, Prussiens, pourtant troupes régulières, se servent les uns après les autres sur les campagnes et sur les petites villes. Il est vrai qu'ils ont en charge les opérations proprement militaires et qu'ils doivent se nourrir sur le pays occupé. Les cosaques, pour leur part, qu'aucun officier n'encadre, reçoivent des

8. L. Madelin, *op. cit.*, p. 114-115.

9. Le 27 février (le *Moniteur* du 5 mars).

10. *Journal de l'Aisne*, 8 mars 1814, cité par Edouard Fleury, *Le Département de l'Aisne en 1814*, Laon, Imprimerie de Fleury, 1858, p. 77-78.

fonctions « périphériques » : ils prospectent en avant-garde (par exemple, le repérage de Crouy et La Perrière le 13 février, puis le 20 mars, juste avant les deux sièges de Soissons¹¹), ils escortent l'armée et harcèlent les environs, ils punissent aussi les localités conquises, par le pillage, l'incendie, les humiliations, le viol, la prise d'otages et parfois le massacre ! Détail aggravant, souvent souligné par les victimes : ces soudards des steppes se soutiennent à l'eau-de-vie et se comportent donc comme des ivrognes abrutis d'alcool !

C'est ainsi qu'à Fère-en-Tardenois, le 13 février, « une horde de cosaques hideux entra dans la ville et se mit à piller chez les bourgeois, mais un officier prussien, homme d'honneur, rassembla quelques gardes et chassa les cosaques de Fère [...]. Trois jours plus tard, une vedette à cheval de ce petit corps de cosaques s'approcha de Villers-sur-Fère, mais un habitant fit feu dessus et blessa seulement le cheval... Aussitôt, le maire, M. Petit, fut conduit au bivouac et le chef lui dit : « Si vous ne livrez pas l'auteur de cet attentat, vous allez être déporté en Sibérie et votre village sera brûlé ! »¹².

Ce même 13 février, Vailly-sur-Aisne est investi par les cosaques de Tchernitscheff, qui contrôlent ainsi la route de Soissons à Reims et à Fismes, de même que les ponts sur la Vesle. C'est pour la garde du pont voisin de Berry-au-Bac qu'est déclenchée, le 7 mars, la bataille de Craonne. Toute la rive droite de l'Aisne est alors réoccupée par cosaques et Alliés¹³. Tout près de là, à Ostel, les cosaques de Worontzoff et Sacken chassent les habitants épouvantés qui trouvent refuge avec leurs bestiaux dans les carrières du chemin des Dames¹⁴. Quelques exemples, parmi bien d'autres, des risques, vexations et drames locaux engendrés par l'omniprésence et l'arrogance des envahisseurs de ce département.

A quelque distance, nombreuses sont les cités plus importantes de la « zone des combats » qui en ont fait la tragique expérience : Montereau, Sézanne, Nogent, Provins, Sens, Joigny, Nemours, Auxerre ont vu passer en février les bandes enragées de ces cavaliers terrifiants. Dans le sud de l'Aisne, au lendemain de Montmirail (mi-février), c'est aussi le cas de Château-Thierry, Oulchy-le-Château, Soissons, Hartennes, Braine, Neuilly-St-Front..., pour ne citer que celles-là !

Quelques jours plus tard, une fois le cauchemar évanoui, la plupart de ces municipalités sont venues, par la voix de leurs élus, relater à l'hôtel de ville de Paris, le passage de ces cosaques, récits que la population incrédule ou apeurée de la capitale a donc pu lire dans le *Moniteur universel*. Voici donc, à titre d'exemple, le rapport du conseil municipal de Château-Thierry (le *Moniteur* du 28 février 1814) :

11. Roger Firino, « Soissons en 1814 », *Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons*, supplément au t. XX, 1925, p. 57 et 194.

12. Armand de Vertus, *Histoire de Fère et de ses environs*, Fère - Château-Thierry - Soissons, M. Pestel-les libraires, 1864, p. 98.

13. Paul Vignier, *Documents et souvenirs pour servir à l'histoire de la ville de Vailly-sur-Aisne*, Vailly-sur-Aisne, Syndicat d'initiative de Vailly-sur-Aisne et environs, 1993, p. 114.

14. Maxime de Sars, *La Vicomté et le village d'Ostel*, Laon, Imprimerie de l'Aisne, 1934, p. 153.

«Tous les citoyens d'une même nation doivent se souvenir qu'ils sont frères, surtout dans un temps de deuil où les malheurs qui viennent d'accabler les uns menacent encore les autres.

Nous venons, Messieurs, le cœur navré de douleur, déposer dans votre sein une faible esquisse des excès dont notre ville infortunée a été, pendant le séjour de nos barbares ennemis, le théâtre et la victime...

Furieux de se voir arracher une proie qu'ils croyaient déjà saisir, ils se livrèrent au pillage le plus effréné et à des actes de barbarie qui soulèvent d'horreur et d'indignation. Ils ouvrirent d'abord les prisons pour y chercher des guides parmi les scélérats qu'elles renfermaient. Tous les habitants qu'ils rencontraient étaient à l'instant, sans distinction de sexe ni d'âge, dépouillés et accablés de coups. Les boutiques de pharmacie, non seulement furent pillées, mais les vases furent brisés et les drogues mêlées et jetées dans les rues, sans doute pour priver de tout secours nos malades et nos blessés. Ils brisèrent les portes du collège, maltraitèrent cruellement le chef respectable de cet établissement, enlevèrent jusqu'aux lits des élèves et frappèrent, d'un coup de lance dans le sein, une des religieuses chargées du soin des enfants en bas âge. L'Hospice de la Charité – cet asyle des insensés, des vieillards et des orphelins – ne fut point respecté. Les insensés furent mis à nu et nos hospitalières devinrent l'objet de leur brutalité. Une femme âgée fut violée sur le corps de son mari mort la veille. Une jeune fille, après avoir subi le même sort, fut percée d'un coup de lance dont elle mourut le lendemain. Une autre fut jetée dans une écluse après avoir assouvi la passion de plusieurs d'entre eux. Une troisième chercha vainement un refuge dans l'église paroissiale.

La porte de l'église de l'Hôtel-Dieu fut enfoncée à coups de hache, et le tronc destiné à recevoir les aumônes forcé et pillé. Notre respectable pasteur, quoiqu'il eût habité Moscou pendant plusieurs années et qu'il pût se faire entendre à ces monstres dans leur langue, ne put trouver grâce devant eux. Ils enlevèrent, pour les emmener en Russie, plusieurs enfants qui, heureusement s'échappèrent de leurs mains. Ils laissèrent dans plusieurs maisons des traces de tentatives d'incendie, brûlèrent des fermes qui se trouvaient sur leur passage et massacrèrent plusieurs individus qu'ils avaient emmenés de force pour leur servir de guides.

Ainsi, ni le sexe, ni l'âge, ni les hospices, ni les temples, ni les lieux consacrés à l'éducation de l'enfance, ni le caractère sacré des ministres de la religion n'ont été un abri contre leur fureur...

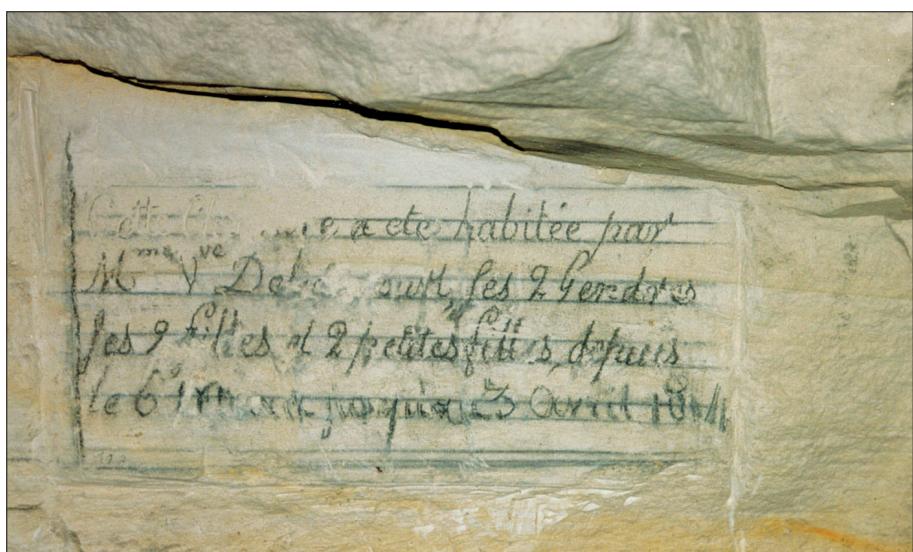
Messieurs, sachez que Paris devait disparaître de la liste des cités. Sachez que nos ennemis dévoraient déjà, en imagination, non seulement vos monuments précieux et vos richesses, mais aussi vos femmes et vos enfants. Les objets de vos plus chères affections devaient venir peupler leurs déserts.

Il ne s'agit plus de frémir, il s'agit de nous imiter et de rejeter dans leurs affreux climats tous ceux de ces barbares qui n'auront pas trouvé leur tombeau dans notre patrie ! »

Signé : Taneval de Brasles, Gandolphe, Villacrolz.



Graffiti de 1814 dans les carrières de Colligis. Clichés Soissonnais 14-18.



Graffiti de 1814 dans les carrières de Colligis. Clichés Soissonnais 14-18.

Les campagnes subissent la destruction des fermes, du bétail et des récoltes, tandis que les villes voient les logements pillés, les huissières brûlées, les meubles brisés et les caves enfoncées... La population, « victime d'une soldatesque effrénée sous les yeux de leurs officiers », se voit, dans le meilleur des cas, dépouillée de ses vêtements et chassée nue à coups de sabre vers les forêts enneigées.



Graffiti de 1814 dans les carrières de Colligis. Clichés Soissonnais 14-18.

gées... C'est ainsi que, peu avant la bataille de Craonne, vingt-deux villages avoisinants (Trucy, Chevregny, Monampteuil, Braye, Chamouille, Pancy, Crandelain, Cerny, etc) trouvent refuge dans les carrières de Colligis, soit environ dix mille personnes de tous âges, accompagnées de quelque sept mille têtes de bétail. Des femmes y accouchent, bien des enfants en bas âge y meurent, des cosaques tentent même, en vain, de les y enfumer!¹⁵ A l'heure actuelle, quelques graffiti épars sur les parois les plus lointaines de l'entrée témoignent encore de cet épisode.

15. M. de Sars et Lucien Broche, *La commune de Colligis-Crandelain*, Laon, Imprimerie de l'Aisne, 1934, p. 162-173.

Un témoin direct âgé de onze ans : le jeune Alexandre Dumas

Dans ses *Mémoires*, écrits quelque trente ans plus tard, Alexandre Dumas décrit l'effroi que suscitait pendant cet hiver la simple évocation de ces bandes de maraudeurs parmi les habitants de la bourgade de Villers-Cotterêts : « On se faisait des images atroces de ces cosaques du Don, du Volga, du Borysthène ; on avait eu grand soin de répandre dans les campagnes des gravures qui les représentaient plus hideux encore qu'ils n'étaient : on les voyait montés sur d'affreuses haridelles, coiffés de bonnets de peau de bête, armés de lances, d'arcs, de flèches. On eut dit un pari d'impossibilités ! ». Il illustre également cette panique générale d'une population qui se terre et donne aux lieux « l'aspect funèbre d'une ville morte » :

« Tout à coup, au milieu d'une matinée brumeuse de février, le cri “les cosaques” retentit. On entend le galop de plusieurs chevaux et nous voyons déboucher, par la rue de Soissons, une quinzaine de cavaliers à longue barbe, à longue lance, qui semblent bien plutôt des fuyards éperdus que des vainqueurs menaçants.

Devant eux, fenêtres et portes se ferment. Leurs chevaux, lancés au galop, parcourrent la rue de Largny dans toute sa longueur. Puis ils reviennent sur leurs pas, toujours galopant, se rengouffrent dans la rue de Soissons d'où ils sont sortis, et disparaissent comme une bruyante et hideuse vision »¹⁶.

Tandis que plusieurs armées tournent dans la région, le fameux haricot de mouton, préparé par sa mère pour calmer la fureur des sauvages, sera finalement dégusté... par les troupes françaises de Mortier !¹⁷ Mais le petit peuple cotterézien – cinq à six cents personnes, affirme Dumas – se souviendra longtemps des quelques jours de terreur passés au fond des carrières de Noue à épier tous les bruits et à redouter l'arrivée de ces cavaliers de l'apocalypse !

Plus redoutés que les troupes régulières

Au gré des mouvements de troupes, presque tout notre département va subir ce brigandage en uniforme¹⁸, qui privilégie châteaux, églises et fermes, mais qui n'oublie pas de se rendre utile aux Alliés quand l'occasion se présente, par le

16. Alexandre Dumas, *Mes Mémoires*, I, chap. XXVIII et XXIX.

17. « A l'arrivée du corps du maréchal, notre joie fut grande. Il était beau de voir, à la place des hideux Cosaques que nous attendions, ces beaux jeunes gens pleins d'espoir et de courage ! » (*ibid.*).

18. Edouard Fleury souligne « l'infernale adresse avec laquelle les Cosaques savaient forcer la terre, les vieux murs, les caves, les endroits les plus mystérieux et réputés les plus inviolables, à leur abandonner les dépôts précieux et l'argent qu'on leur avait confiés » (*op. cit.*, p. 565).



Les cosaques traversent Villers-Cotterêts. Alexandre Dumas, *Mes Mémoires*, édition populaire du XIX^e siècle.
Collection particulière.

maraudage (forêt de Retz, environs de Soissons...), la destruction d'un pont (celui de Pontavert, près de Berry-au-Bac) ou par la capture d'un personnage important. Le préfet Malouet¹⁹, réfugié de Laon à Soissons, quitte ainsi précipitamment cette ville le 6 mars, lorsque brûlent l'hôtel de ville et le tribunal, en direction de Compiègne, mais sa calèche tombe entre les mains d'une unité cosaque : le représentant de l'empereur reste prisonnier des Alliés jusqu'à l'abdication de l'Aigle !

Parmi d'autres, le long témoignage du baron de Frénilly²⁰, châtelain de Bourneville, près de La Ferté-Milon, s'avère éclairant sur la personnalité de ces cosaques, « dont les Russes vous disaient tranquillement : "Tuez-en autant que vous voudrez, nous les avons pris sans compter, et nous les rendrons de même". »

19. Au plus haut niveau du département, on remarque que le baron-préfet Malouet signe encore quelques rares décrets au début de la campagne, le dernier, daté du 23 janvier, constituant un vibrant appel à la mobilisation « contre la menace d'un joug étranger... Plutôt la mort que le déshonneur !... Il ne s'agit plus de conquêtes, d'expéditions lointaines, il s'agit de la défense de vos foyers, de vos biens, de vos familles... C'est en prenant les armes contre l'ennemi que nous pouvons espérer d'obtenir cette paix tant désirée... ». Toutefois, force est de constater que le recueil des actes de la préfecture est ensuite étrangement silencieux jusqu'au... 9 mai !

20. *Souvenirs du baron de Frénilly, pair de France (1768-1828)*, Paris, Plon, 1909, p. 341-342.

Un essaim de ces vautours arriva (chez moi). Dix cosaques sautèrent le mur du parc, puis cinquante, puis deux cents, puis deux mille et ils sont en pleine conquête. Alors commença le sac de Troie... Ces sauvages étaient les meilleurs enfants du monde, ils ne brisaient pas pour détruire, mais il leur manquait une vertu qui ne s'apprend que chez les peuples civilisés, la connaissance du tien. En un mot, c'étaient les plus grands voleurs du monde... Puis la plus grande partie des cosaques s'en alla comme les sauterelles manger d'autres récoltes... »

Une indication importante toutefois : la terreur ainsi exercée a suscité dans la plupart des campagnes des réactions vigoureuses à l'encontre des fuyards, des isolés, des ivrognes ou des petits contingents de cosaques, tués à coup de faux et de fourche. Des vengeances féroces se sont exercées contre eux, spécialement dans les bois et les carrières, mais aussi dans des maisons particulières où on les faisait boire... pour mieux les faire passer de vie à trépas ! A Crémancy, Mont-Notre-Dame, Epieds, des escarmouches graves entre cosaques et civils sont mentionnées par Edouard Fleury et Henri Houssaye.

Un encouragement tout à fait officiel a d'ailleurs été donné par le décret impérial 10 207, signé à Fismes le 5 mars, stipulant : « Tous les citoyens français sont non seulement autorisés à courir aux armes, mais requis de le faire, de sonner le tocsin aussitôt qu'ils entendront le canon de nos troupes s'approcher d'eux, de se rassembler, de fouiller les bois, de couper les ponts, d'intercepter les routes et de tomber sur les flancs et les derrières de l'ennemi. (art. 1) Tout citoyen français pris par l'ennemi et qui serait mis à mort, sera sur le champ vengé par la mort, en représailles, d'un prisonnier ennemi. (art. 2) »²¹.

Un véritable appel de l'empereur à l'insurrection patriotique – décision exceptionnelle dans une situation d'exception ! – qui s'ajoute à l'exaspération privée des habitants des campagnes livrés sans défense à l'envahisseur : on sait, par exemple, que plusieurs puits du Laonnois sont restés longtemps condamnés, à cause des soldats ennemis qui y avaient été noyés. Il y a également à Chambry (au nord de Laon), près de la ferme de Puisieux, une butte boisée, où la tradition locale affirme qu'auraient été ensevelis les blessés russes et cosaques, massacrés par la population après la bataille de Laon. Des fouilles restent à entreprendre... Signalons également que les lieux des combats proches du chef-lieu ont livré de nombreux ex-voto orthodoxes, témoins de la participation des troupes du tsar : ils sont conservés au musée de Laon.

Bien au-delà des limites de l'Aisne, notons que des événements similaires – crimes cosaques et vengeances paysannes – sont signalés dans toute la zone des combats : en Lorraine, dans le Dauphiné, dans l'Orléanais, en Bourgogne, en Champagne, dans les Ardennes...

Dernière remarque : le nom « cosaque », naturellement empreint en tous lieux d'une connotation d'effroi, ne paraît avoir été utilisé par les textes officiels du temps que dans les cas où ce sentiment pouvait inciter à la résistance et à la

21. *Bulletin des lois de l'Empire français*, 1er trimestre 1814.

22. Décret 10 208.

mobilisation de tous, y compris contre «les fonctionnaires publics qui refroidiraient l'élan patriotique du peuple et le dissuaderaient d'une légitime défense», ainsi que le précise le décret que l'empereur lui-même signe également à Fismes le 5 mars : «Considérant que les peuples des villes et des campagnes, indignés des horreurs que commettent sur eux les ennemis, et spécialement les Russes et les cosaques, courrent aux armes par un juste sentiment de l'honneur national...». Aux termes de ce texte, les maires et fonctionnaires non-patriotes seront considérés comme traîtres et traités comme tels!²²

A l'inverse des textes rédigés par Napoléon, il semble bien que *Le Moniteur universel*, journal officiel de l'Empire, a précisément reçu pour consigne de saisir chaque occasion d'associer les cosaques à toutes les exactions possibles, ce qui donne lieu à maints passages de ce genre :

«A Fontainebleau, les habitants se plaignent de ces Tartares, monstres qui déshonorent le souverain qui les emploie et les armées qui les protègent. Ces brigands sont couverts d'or et de bijoux. On a trouvé jusqu'à huit et dix montres sur ceux que les soldats et les paysans ont tués : ce sont de véritables voleurs de grands chemins... Le général Platow, avec ses trois mille barbares, s'est jeté sur Sézanne... L'exaspération des populations s'accroît chaque jour dans la proportion des atrocités que commettent ces hordes plus barbares encore que leur climat, qui déshonoreraient l'espèce humaine... A Nogent, ces cosaques, qui n'ont rien d'humain, s'amusant à incendier une belle ferme, le tocsin sonna et les habitants en jetèrent une trentaine dans les flammes...»²³

Un tel usage des mots est sans doute bien révélateur du désarroi public que la présence et les crimes de ces cosaques ont pu imposer jusqu'au plus haut de l'Empire, spécialement en ces dernières semaines de résistance...

Les cosaques à Montmartre et à Paris

L'approche de Paris fin mars et la fin prévisible de la campagne ne calment pas les ardeurs cosaques, qui s'illustrent encore dans la prise de la Butte Montmartre, où le maréchal Moncey a groupé quelques canons. L'un d'entre eux a été placé au pied du Moulin de la Galette et il est défendu par les meuniers eux-mêmes, les quatre frères Debray. Trois s'y font tuer à bout portant le 30 mars, le dernier est finalement massacré par les cosaques, qui crucifient son cadavre sur les ailes de son moulin ! Telle est, du moins, la version la plus courante de ces événements²⁴.

23. *Le Moniteur universel*, février 1814.

24. Lydia Maillard, *Les Moulins de Montmartre et leurs meuniers*, Paris, Editions Le Vieux Montmartre, 1981, p. 54-55.



La butte des Cosaques à Chambry (près de Laon). Cliché A. Arnaud.

Lorsque le tsar, les princes et les maréchaux font leur entrée solennelle dans la capitale, le lendemain, ils attribuent prudemment aux unités cosaques le secteur encore largement campagnard des Champs-Élysées, où l'empereur a fait planter de beaux arbres quelques années plus tôt. Ces unités sont « interdites » de centre-ville et bivouaquent donc à cet endroit, attachant leurs chevaux aux troncs encore minces, dont ils rongent l'écorce. Il faudra replanter l'avenue à neuf après leur départ.

Pour leur part, les Parisiens, rassurés par les bonnes déclarations de l'occupant, se montrent curieux de découvrir ces sauvages dont on leur a dit tant de mal et dont toute la presse parle. Une promenade aux Champs s'impose, pour les voir chanter, danser et s'enivrer ! Mais personne ne semble s'émuvoir que le nouveau gouverneur militaire de Paris soit... Von Sacken, leur général !

L'occupation des Alliés va durer quelques semaines à Paris, quelques mois en province. Sur la Butte, les Russes et cosaques vont se faire servir à boire dans les guinguettes et exigent toujours « bistro ! » (vite !). Le mot serait resté...

A Villers-Cotterêts, qu'ils occupent et pillent à satiété, ils vont aussi se faire servir dans les auberges près du château, n'hésitant pas à faire rôtir des chevaux et bœufs entiers à la broche : un jour d'avril, manquant de graisse, ils jettent des kilos de suif dans les chaudrons. En résulte un violent incendie où manque de disparaître l'hôtellerie de l'Epée-Royale !²⁵

C'est en début d'été 1814 que les cosaques sont rapatriés vers leurs steppes, au grand soulagement de nos populations civiles.

25. Ernest Roch, «Les hôtelleries cotteréziennes aux XVII^e et XVIII^e siècles», *Bulletin de la Société historique régionale de Villers-Cotterêts*, 1906, p. 72.



Le trou des Cosaques à Rozet-Saint-Albin. Cliché A. Arnaud.

Dans son édition de 1815, *l'Annuaire du département de l'Aisne* proposera un « Précis des événements auxquels a donné lieu l'occupation de ce département par les troupes alliées en 1814 ». Un texte de 19 pages, essentiellement chronique militaire, qui ne souhaite « point entrer dans le triste détail de ces événements fâcheux » et s'achève par un choix d'anecdotes, qualifiées de « traits consolants qui reposent la pensée et font même sourire le malheur » ! Les cosaques y sont, certes, mentionnés, mais avec une bienséante discrétion pour ne pas choquer le lecteur...

Conclusion

Beaucoup d'armées d'invasion ou de répression ont eu leurs « colonnes infernales », de l'Antiquité aux guerres de Vendée, et même à l'époque contemporaine. Leur irruption brutale n'est donc pas une nouveauté, hélas, dans l'histoire de France.

Ces cosaques, insoumis et terrifiants, ont parfois été comparés aux hordes d'Attila du V^e siècle, avec lesquelles ils partagent en partie l'ascendance tartare. Constat surprenant : comme au V^e siècle, ils viennent de l'Est avec les mêmes chevaux et se déploient en France dans la même région, l'actuelle Champagne, près des fameux Champs Catalauniques, à côté de Châlons, où ils avaient été refoulés en 451 !

Une question apparaît donc légitime : pourquoi le tsar Alexandre 1^{er}, qui se veut civilisé, a-t-il engagé ces régiments cosaques et leur a-t-il tacitement « lâché la bride » au cours de la campagne ? Il semble bien que ni lui ni les chefs

alliés n'ont jamais pris fermement position contre leurs exactions, contraires à ce qu'on n'appelle pas encore « le droit de la guerre ». S'il a fermé les yeux sur les pillages, les fermes brûlées et les sévices exercés contre les paysans et les civils, la raison en est claire (même si ce n'est pas la seule) : le viol du territoire russe par la Grande Armée est encore bien récent (la bataille de la Moskowa et l'incendie de Moscou ont eu lieu en septembre 1812, il y a tout juste 18 mois !) et les souffrances infligées à cette occasion au peuple russe ne sont certes pas cicatrisées. Avec l'aide du fameux « général Hiver », les cosaques ont constitué pendant la retraite de Russie les pires adversaires des grognards, comme en témoigne le charnier récemment mis à jour à Vilnius. Le tsar ne peut l'avoir oublié. Alors, une vengeance « œil pour œil » ?

Une autre raison apparaît clairement, explicitée par la proclamation de Winzingerode : il s'agit de tétaniser les civils et les campagnes pour freiner les représailles contre ces troupes qui ne parlent pas le français et que n'accompagne aucune intendance : tout acte hostile déclenchera une visite cosaque...

La terreur inspirée aux civils de notre région en 1814 a laissé des traces, des noms de lieux, des légendes peut-être, difficilement vérifiables, mais qui témoignent d'une forte empreinte sur les esprits d'alors : souvenir d'un chemin des Cosaques à Autreppes, d'une butte des Cosaques à Chambry, du trou des Cosaques à Rozet-Saint-Albin (aujourd'hui sablière)²⁶, d'autres encore... Traces littéraires également : Mérimée écrira une étude sur « les cosaques d'autrefois » (1863), le chansonnier Béranger et l'écrivain Fromentin s'y sont intéressé. Quant à Dumas lui-même, qui se rend en Russie en 1858, il ne leur garde pas rancune et parle de « ces braves cosaques, qui nous ont fait si grand'peur dans notre jeunesse et qui cependant sont de si braves gens »²⁷ !

Du fait de leur caractère d'armée irrégulière, les cosaques n'ont presque laissé de traces que dans les mémoires du temps, dans des témoignages plus ou moins publics et plus ou moins déformés. Il faudrait donc analyser la correspondance, les journaux d'époque, les archives municipales, même le cadastre... Sans oublier la confusion courante entre Russes et Cosaques... Un beau thème de recherche pour compléter l'histoire de l'Aisne²⁸.

Alain ARNAUD

26. E. Fleury, « Note sur le combat de Neuilly-Saint-Front le 3 mars 1814 », *Neuilly à travers les âges*, Neuilly-Saint-Front, Imprimerie Lévêque, 1979, p. 58.

27. A. Dumas, *Voyage en Russie*, chap. 72.

28. Principales sources et études utilisées :

- documents contemporains : *Le Moniteur universel*, périodique 1812-1815 ; *Bulletin des Lois de l'Empire Français*, t. XX, 1^{er} trimestre 1814 ; *Annuaire du département de l'Aisne, 1814* ; *Recueil des actes de la Préfecture du département de l'Aisne, 1814* ;
- études postérieures : Edouard Fleury, *Le département de l'Aisne en 1814*, Laon, Imprimerie de Fleury, 1858 ; Jacques Hantraye, *Les Cosaques aux Champs-Elysées. L'occupation de la France après la chute de Napoléon*, Paris, Belin, 2005 ; Henri Houssaye, *1814 la Campagne de France*, Paris, Perrin, 1888 ; Louis Madelin, *Le Consulat et l'Empire 1809-1815*, Paris, Hachette, 1938 ; Jean Tranié, *Napoléon, 1814. La Campagne de France*, Paris, Pygmalion, 1989.